Propulsé par

INNOV&Co

Rapport de la mission annuelle du Forum Innovation – Zone d'innovation agroalimentaire de Saint-Hyacinthe (juin 2024)

Rapport exclusif à l'intention
des membres du Forum Innovation

Préparé par :

Jean-Michel Lavoie
Directeur principal - Communautés
et recherche
Innov&Co

20 septembre 2024

Résumé

Le 14 juin dernier, plusieurs représentants d'organismes québécois de développement économique se sont rassemblés à Saint-Hyacinthe pour une série d'échanges et de visites autour du projet de zone d'innovation en agroalimentaire qui s'y déploie. Il s'agissait de la troisième mission exploratoire annuelle des membres du Forum Innovation.

Ce rapport brosse un portrait de l'écosystème en place à Saint-Hyacinthe en mettant en valeur son enracinement dans la durée ainsi que son rayonnement international. Se dégage de ce tour d'horizon l'image d'un projet de ZI parmi les plus matures au Québec, sinon d'un écosystème modèle. Face à ce constat, le rapport propose quelques pistes afin de comprendre les raisons qui sous-tendent la lenteur du processus de désignation dans le cas de Saint-Hyacinthe, ce qui donne permet une analyse critique de l'approche adoptée par le gouvernement au cours des 4 dernières années.

Table des matières

Les missions annuelles du Forum Innovation, une tradition qui se perpétue 2

Un nouvel outil de cartographie pour présenter les écosystèmes d'innovation 3

Des assises solides pour le projet de zone d'innovation à Saint-Hyacinthe 4

Un premier noyau d'expertise plus que centenaire 5

Relève et recherche : les institutions d'enseignement supérieur 5

Un encadrement technologique précieux pour la filière agroalimentaire régionale... et provinciale 6

Un long processus de désignation 8

Une zone d'innovation en tout sauf de nom 9

Une future zone se déploie dans un espace bien délimité, suivant des fonctions et expertises propres, un atout rare parmi les écosystèmes d'innovation québécois..... 9

Les zones comme expression de la stratégie économique québécoise : quelle place pour l'agroalimentaire innovant 12

Conclusion : Le Forum Innovation, un soutien continu pour tous les écosystèmes d'innovation québécois 13

Les missions annuelles du Forum Innovation, une tradition qui se perpétue

Plusieurs représentants d'organismes québécois de développement économique se sont donnés rendez-vous le 14 juin dernier pour une journée d'échanges et de visites au sein du projet de zone d'innovation en agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Après Sherbrooke et Bromont en 2022,

Ci-haut, les participants à la mission (voir encadré de droite).

du Forum Innovation (FI), visait à familiariser nos membres avec le projet de zone d'innovation en agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, l'un des écosystèmes innovants les plus développés et matures au Québec.

Les organismes participants à la mission

- Saint-Hyacinthe Technopole ;
- Le Centre d'entrepreneuriat et de valorisation des innovations de Sept-Îles ;
- Développement économique Pierre-de-Saurel (Sorel-Tracy) ;
- Développement économique MRC des Sources ;
- Le Service de développement économique de la Ville de Lévis.

Cette initiative était également une occasion de fortifier les liens entre les divers organismes de développement économique locaux et régionaux en présence afin de faciliter la mise en commun des solutions et des expertises.

« Cette troisième mission exploratoire annuelle du Forum Innovation (FI), visait ainsi à introduire les participants à cet écosystème d'innovation, l'un des plus développés et matures au Québec. »

Le présent rapport propose d'abord un portrait de l'écosystème d'innovation économique maskoutain en agroalimentaire tel qu'il se présente à l'heure d'écrire ces lignes. Le lecteur pourra y découvrir un écosystème au dynamisme rare, mais dont le projet de zone n'a pourtant toujours pas obtenu reconnaissance des instances ministérielles. Afin de comprendre pourquoi, nous voudrons nous appuyer sur l'expérience vécue par les porteurs du projet de Saint-Hyacinthe en vue d'analyser de manière critique le

processus de désignation adopté par le gouvernement québécois. Cette analyse sera l'occasion d'une discussion des diverses limites qui interviennent dans l'application des politiques de stimulation de l'innovation par ce dernier.

Un nouvel outil de cartographie pour présenter les écosystèmes d'innovation

Dans la foulée de la mission de juin dernier, Innov&Co a commencé la mise au point d'une nouvelle cartographie des écosystèmes d'innovation via l'application numérique Felt. Ce nouvel outil interactif rend possible autant une intelligence globale du tissu innovant québécois, qu'une compréhension plus granulaire, au niveau des éléments constituants de chaque écosystème: centres de recherche, établissements d'enseignements, infrastructures de soutien, entreprises-clé, etc. En ce sens, il peut être utilisé à la fois par les organismes de développement économique et autres porteurs de projets d'innovation afin de mieux voir ce qui se passe à travers la province dans les divers secteurs d'activité, mais aussi afin de plus facilement introduire tel écosystème aux gens de l'extérieur ou – comme c'est le cas ici – pour appuyer l'organisation de missions. C'est ainsi que nous avons ici introduit, par voie d'exemple, le chemin emprunté par notre délégation dans le cadre des

visites terrain. Afin de permettre un maximum de flexibilité (et de détail) aux utilisateurs des cartes, nous allons également au courant de l'automne mettre à la disposition de notre clientèle des cartes dédiées pour chaque écosystème.

Des assises solides pour le projet de zone d'innovation à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe est depuis longtemps associée au monde agricole, vétérinaire et alimentaire. Et pour cause! Grâce à ses sols fertiles et son climat favorable, la région génère plus de 20% des revenus agricoles du Québec, via ses quelques 1 200 fermes de culture et d'élevage. Mais il ne s'agit pas seulement de production agricole, car en parallèle, Saint-Hyacinthe a aussi développé son industrie de transformation alimentaire, tout d'abord dans le secteur des viandes et des produits laitiers, et plus récemment dans la transformation des fruits et légumes.

Aujourd'hui, Saint-Hyacinthe compte sur son territoire quelques-unes des principales industries canadiennes du secteur agroalimentaire (Agropur, Lassonde, Lallemand, Saputo) dont ses deux principales sociétés exportatrices, Olymel et Barry Callebaut.

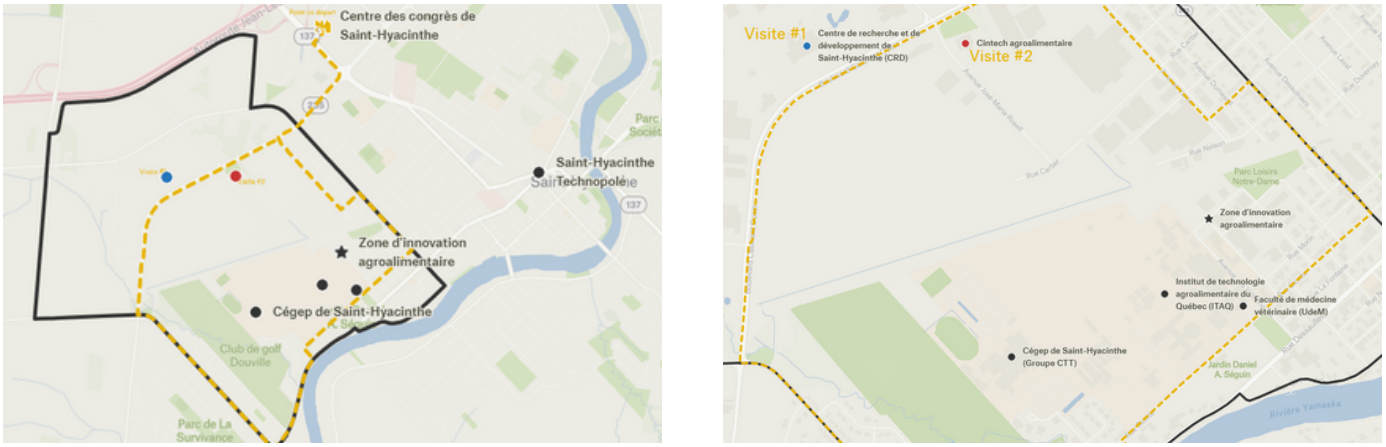

Un aperçu du trajet effectué par nos membres lors de la visite. À noter à quel point la zone d'innovation (encadré en noir sur la carte) avec en référence certaines des institutions importantes de recherche qui seront détaillées plus bas.

Un premier noyau d'expertise plus que centenaire

À Saint-Hyacinthe, le travail de développement des expertises dans ces secteurs d'activités ne date certainement pas d'hier. Dès le dernier quart du 19e siècle, on réfléchit sur les manières d'améliorer la qualité de la production. Cette expertise se cristallise et ensuite se transmet via l'École de laiterie à partir de 1892. L'École restera en activité jusqu'à 1962, alors qu'elle devient l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ). Vient ensuite en 1947 l'École vétérinaire de l'Université de Montréal, qui demeure l'un des piliers scientifiques de l'écosystème local. Au fil des années,

s'ajoute à ce premier noyau institutionnel un grand nombre d'institutions d'enseignement, de recherche et de transfert technologique, que nous voudrons présenter ici brièvement.

> « Au Québec, en termes de R&D et d'innovation, Saint-Hyacinthe est en avant de la vague. »

Relève et recherche : les institutions d'enseignement supérieur

C'est devenu un truisme : le manque de main-d'œuvre freine le développement à travers tous les secteurs de développement économique. Et le domaine agroalimentaire n'échappe pas à la tendance générale. Heureusement, grâce à la présence d'institutions d'enseignement supérieur situées sur le territoire, le bassin de main-d'œuvre spécialisé est en mesure de se renouveler. Pas moins de 500 étudiants graduent à chaque année de programmes d'études supérieures liés à

l'agroalimentaire, soit à la **Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV) au Cégep de Saint-Hyacinthe, ou à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ)**, avec ceux des technologies des productions animales, des équipements agricoles, de la transformation des aliments et de la production horticole et de l'environnement. Ces institutions sont également des pôles de recherche importants pour la filière agroalimentaire. La FMV, avec plus d'une vingtaine d'unités et de chaires de recherche peut d'ailleurs être considérée comme le pilier scientifique du projet de zone d'innovation en particulier dans les domaines de la reproduction animale, des maladies infectieuses et de la salubrité des aliments.

Un encadrement technologique précieux pour la filière agroalimentaire régionale… et provinciale

S'agissant de recherche appliquée, le territoire maskoutain est tout aussi bien servi. On y trouve des établissements réputés, et souvent installés de longue date, comme le Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA) et Cintech agroalimentaire. Ce sont d'ailleurs ces deux institutions que la délégation des membres du Forum Innovation a eu la chance de visiter. Avec le premier, ils ont pu découvrir un centre de recherche particulièrement bien adapté aux besoins des entreprises – un modèle en la matière pour un établissement fédéral – tandis qu'avec le second, c'est un des CCTT leaders du secteur bioalimentaire que nos membres ont pu apprendre à connaître. Via ces visites, le caractère transversal du secteur agroalimentaire a été mis en évidence. De fait, de nombreuses opportunités de collaboration peuvent être identifiées parmi les participants de la mission. En effet, de nombreux écosystèmes québécois comptent un fort niveau d'activité en agroalimentaire, notamment au niveau des membres du Forum Innovation. Ainsi, bien que Trois-Rivières soit davantage associée au

au secteur des énergies propres – via son implication dans la Vallée de la transition énergétique (VTÉ) – la capitale mauricienne abrite également un centre d'innovation en agroalimentaire, L'Ouvrage, que nos membres avaient d'ailleurs visité le chantier en 2023, et qui vient d'accueillir ses premiers locataires cet été. D'autres participants, comme la MRC des Sources, particulièrement impliqués dans les écomatériaux, trouvent également à Saint-Hyacinthe un terreau de collaboration fertile. En effet, les écomatériaux découlent souvent de coproduits alimentaires ou agroalimentaires.

Le CRDA est le plus grand centre de recherche sur les aliments transformés au Canada. Spécialisé dans la conservation, la transformation, la qualité et l'innocuité des aliments, il soutient depuis 1987 les entreprises de transformation des aliments et des boissons dans leurs efforts de R&D en leur donnant accès à ses ressources humaines, ses infrastructures et ses sources documentaires ainsi que par le transfert de technologies

> « De nombreux écosystèmes québécois comptent un fort niveau d'activité en agroalimentaire, notamment au niveau des membres du Forum Innovation. »

De manière analogue, Cintech agroalimentaire vise à soutenir les processus d'innovation et ainsi accroître la compétitivité de l'industrie

Sur la photo, au centre, Sabine Ribéreau, responsable des usines pilote du CRDA présente une partie de la machinerie accessible aux entreprises.

agroalimentaire québécoise. Depuis sa création en 1993, ce CCTT a aidé plus d'un millier d'entreprises dans des

mandats de R&D et de transfert technologique, de la conception à la commercialisation des produits agroalimentaires. Cintech met également ses laboratoires de R & D, usines pilotes et cuisines expérimentales à la disposition de sa clientèle. Les membres de notre délégation ont pu visiter les tous nouveaux locaux de l'établissement, inaugurés à peine un mois auparavant en présence de l'ancien ministre du MEIE Pierre Fitzgibbon le 24 mai dernier, fruit d'un investissement de 17 millions $.

Sur la photo, au centre, Réjean Drouin, vice-président Recherche & Développement, Cintech.

Ensemble, ces organisations offrent à la filière industrielle un encadrement technologique précieux pour soutenir la mise au point des produits et procédés de production.

Un long processus de désignation

L'effervescence industrielle et scientifique que venons de décrire à grands traits est une chose. Mais Saint-Hyacinthe n'a pu se constituer comme l'un des plus importants écosystèmes agroalimentaires du monde sans un patient travail de structuration et de concertation, dont le projet de zone d'innovation n'est que le dernier jalon. Ce travail tire ses origines de la reconfiguration de la stratégie régionale autour du secteur agroalimentaire suivant la crise de l'industrie textile à la fin des années 70. En vertu de la présence de ces institutions que nous évoquions plus haut, l'écosystème obtient rapidement une reconnaissance à l'échelle de la province, et ce rapidement au-delà (voir encadré à la page suivante).

Toutefois, malgré ces succès et et accolades qui se succèdent, les

dirigeants de la Cité sont conscients du travail qui reste à accomplir. Plusieurs enjeux avaient d'ailleurs déjà été identifiés en 2018, lors du 15e anniversaire du parc technologique. On pourrait noter, entre autres, l'augmentation des investissements locaux et étrangers ou encore l'amélioration de la prestation de services liés à la commercialisation (un besoin d'ailleurs généralisé à la grandeur de la province).

Une zone d'innovation en tout sauf de nom

Lors du lancement un an plus tard, en automne 2019, du programme des zones d'innovation (ZI), Saint-Hyacinthe disposait d'ores et déjà d'une orientation claire. Mieux encore, comme nous l'avons vu plus haut, l'écosystème détenait d'emblée tous les ingrédients nécessaires pour se constituer comme écosystème d'innovation de classe mondiale : une expertise sectorielle reconnue à l'échelle provinciale, nationale et internationale, des institutions de pointe enracinées dans le tissu régional, ainsi qu'un milieu bien mobilisé abritant des acteurs de l'industrie, de la recherche et du

Un écosystème d'innovation reconnu

1983 : Saint-Hyacinthe nommée « Capitale de l'agroalimentaire »

1993 : l'Association internationale des parcs scientifiques (IASP) confère à Saint-Hyacinthe le statut de Technopole agroalimentaire, une première au Canada.

2003 : Mise sur pied de la Cité de l'innovation agroalimentaire, Premier parc technologique exclusivement consacré au secteur du bioalimentaire en Amérique du Nord

2011 : La Cité de l'innovation agroalimentaire choisie « Meilleur parc technologique en émergence au monde » par l'Association of University Research Parks (AURP).

2011 : Price WaterhouseCooper classe la Cité comme « cluster mature », aux côtés d'Oslo, d'Hokkaido et Munich, et tout juste derrière les écosystèmes leaders comme San Diego et Cambridge. Il s'agit d'une première québécoise.

soutien à l'innovation rassemblés dans un espace compact et bien circonscrit. De fait, peu de projets pourraient en dire autant. Certaines zones ont même été désignées, même si elles contreviennent aux critères officiels du programme : c'est entre autres ce qui explique la création des deux zones régionales ou « multipolaires » (VTÉ et Aéro Montréal) pour accommoder l'éclatement territorial des expertises. Saint-Hyacinthe, en comparaison, se positionne comme une zone « modèle ».

La future zone se déploie dans un espace bien délimité, suivant des fonctions et expertises propres, un atout rare parmi les écosystèmes d'innovation québécois.

L'on aurait pu, en conséquence, s'attendre à une désignation rapide de Saint-Hyacinthe comme zone d'innovation. Toutefois, plus de 4 ans après le dépôt du plan d'affaires, les porteurs du projet attendent toujours l'aval du gouvernement… et les fonds pour déployer leur plan d'action. Certes, il fallait nécessairement mettre au clair certains enjeux importants, et ceci prend du temps. Nous avons déjà mentionné le caractère transversal du secteur agroalimentaire. Il fallait par exemple mettre au clair comment Saint-Hyacinthe pourrait faire une place aux autres régions du Québec, y compris les plus nordiques (Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue). Toutefois, on s'explique mal qu'un écosystème identifié comme mature par PWC en 2011 (voir encadré à la page précédente) doive attendre plus de deux ans dans les limbes, si l'on ose la métaphore. Après plus de deux ans en examen par le comité ministériel, il ne s'agit plus que d'attendre le moment propice, lequel doit s'entendre non pas sous un angle économique, mais plutôt politique.

« L'on aurait pu en conséquence, s'attendre à une désignation rapide comme zone d'innovation. Toutefois, plus de 4 ans après le dépôt du plan d'affaires, les porteurs du projet de Saint-Hyacinthe attendent toujours l'aval du gouvernement… et les fonds pour déployer leur plan d'action. »

Étapes et cheminement du projet	
Dépôt du plan d'affaires	**Février 2021**
Avis de recevabilité	**Mai 2021**
Comité d'analyse	**Novembre 2021**
Comité interministériel	**Juin 2022**
Désignation	**À venir**

Évidemment, l'application sur le terrain de programmes de développement économique n'est un processus univoque, mais implique un enchevêtrement d'impératifs économiques, politiques et administratifs, qui n'est pas sans entraîner son lot de casse-têtes et de frustrations pour les porteurs de projets d'innovation au Québec.

Il faut ajouter par ailleurs que le flou qui prédomine autour du processus de désignation des zones découle au moins partiellement de la stratégie bottom-up qui encadre l'application du programme. Il s'agissait là, en effet, d'un pari risqué. En donnant toute latitude aux acteurs locaux pour concevoir et ensuite proposer des projets, il était inévitable qu'une grande variété de projets – nécessairement d'inégale valeur – soient proposés aux instances gouvernementales. Ce choix laisse également plus de place au jugement des décideurs. C'est ainsi que des projets – comme celui de Saint-Hyacinthe – peuvent être boudés au profit d'autres, objectivement moins mûrs. En critiquant l'approche adoptée par les architectes du programme des ZI, gardons-nous toutefois de dépasser la mesure. Car assurément, la solution inverse, top-down, n'est pas nécessairement préférable. Car si la politique gouvernementale avait été seulement appliquée par fiat, à savoir, si l'on avait créé par décret toutes les zones d'innovations sans au préalable inviter les régions du Québec à réfléchir et à se mobiliser afin de structurer leur avenir économique, serait-on en

meilleure posture? Qu'on nous permette d'en douter. Nous ne serions dans tous les cas pas en train d'écrire ces lignes. Car malgré les insuffisances du programme des ZI, il demeure incontestable qu'il a été au minimum un rappel à l'ordre pour les acteurs économiques du Québec : le statu quo ne peut pas continuer. En conséquence, loin de s'adonner à l'exercice stérile des lamentations et récriminations, nos observations visent surtout à inviter les autorités gouvernementales à davantage de clarté dans la mise en place et le déploiement de leurs politiques.

> « En critiquant l'approche adoptée par les architectes du ZI, gardons-nous toutefois de dépasser la mesure. »

Les zones comme expression de la stratégie économique québécoise : quelle place pour l'agroalimentaire innovant?

Depuis 2022, quatre zones ont reçu l'imprimatur officiel du gouvernement. Via ces désignations, le gouvernement a ainsi donné son appui à quatre grands secteurs économiques : les technologies quantiques (Sherbrooke), la microélectronique (Bromont); les énergies propres et la filière batterie (Trois-Rivières, Bécancour et Shawinigan), et enfin dans l'aéronautique (Longueuil, Mirabel et Montréal).

Pris ensemble, ces quatre grands créneaux semblent circonscrire les grandes lignes de la stratégie économique du Québec. Le secteur agroalimentaire, malgré son poids économique et sa croissance constante (supérieure à celle de l'économie globale du Québec), fait-il partie des priorités? La lenteur du processus d'approbation du projet de zone à Saint-Hyacinthe nous permet d'en douter – et qu'étayent certains échos qui nous sont parvenus sur une base informelle. Toutefois, le gouvernement n'abandonne pas tout à fait le secteur. Le dernier exercice budgétaire, par exemple prévoyait 50 M$ en investissements supplémentaires [1].

[1] https://www.investquebec.com/international/fr/secteurs-activite-economique/agroalimentaire/choisir-le-quebec-c-est-choisir-la-croissance.html

D'autres aides étaient d'ailleurs aussi prévues pour le secteur de l'aluminium et de l'aéronautique. Dans la foulée de l'annonce du lancement d'Espace Aéro, serait-on autorisés de présumer de désignations imminentes pour la zone d'innovation en aluminium de Saguenay comme pour celle de Saint-Hyacinthe? Il y a lieu de demeurer optimiste pour le cas qui nous intéresse ici : on en serait à planifier le meilleur moment pour en faire l'annonce. Quoi qu'il arrive, l'écosystème d'innovation agroalimentaire de Saint-Hyacinthe peut continuer de se développer : c'est ce qu'il fait depuis près d'un siècle et demi. Il serait toutefois dommage de donner raison à ceux qui, en constatant la longueur du processus ou la tiédeur des instances gouvernementales, soient découragés de s'investir dans le développement de leurs propres projets d'innovation. S'il est si difficile pour le doyen de l'innovation économique au Québec d'obtenir des appuis, qu'en sera-t-il des écosystèmes émergents, des régions qui veulent exploiter leurs forces territoriales?

Conclusion : Le Forum Innovation, un soutien continu pour tous les écosystèmes d'innovation québécois

Il n'y a pas qu'à Saint-Hyacinthe qu'une certaine impatience se fait sentir au niveau des porteurs de projets d'innovation. D'autant qu'il est désormais clair que, selon l'adage, du grand nombre d'appelés, peu seront choisis. Au demeurant, que faire, dans l'incertitude, sinon aller de l'avant, en cherchant là où l'on peut des appuis? C'est dans cet esprit qu'Innov&Co invite les différents organismes impliqués dans la promotion de l'innovation à se rassembler via le Forum Innovation, le seul regroupement de son genre au Québec.

> « Au demeurant, que faire, dans l'incertitude, sinon aller de l'avant, en cherchant là où l'on peut des appuis? »

Nous avons abordé au début de ce rapport les missions du FI, ainsi que leur

souhaité pour ses membres. Qu'on nous permette d'y revenir en terminant. Il s'agit en effet là d'une initiative mobilisatrice qui permet non seulement de mieux connaître les écosystèmes les plus performants de chez nous, mais aussi de favoriser et fortifier les liens entre les participants. C'est aussi afin de développer les apprentissages de ces journées que nous produisons à chaque année nos rapports de mission (dont celui que vous lisez présentement). Ces derniers agissent à la fois comme outils de synthèse et de diffusion sur les espaces de développement économique matures qui sont visités, et comme moyens d'approfondir certaines questions pertinentes (ici, par exemple, le processus de désignation). Ils viennent compléter les autres rapports récurrents, soit sur les budgets provinciaux et fédéraux sur l'évolution et la cartographie des écosystèmes d'innovation. Mais nous produisons également une fois par année des textes autour de thèmes d'intérêt général, mais autrement insuffisamment couverts par ailleurs. Ainsi, le prochain rapport, dont la publication est prévue à l'hiver 2025 tentera de mettre au clair une catégorie d'écosystème jusqu'alors assez mal comprise, à savoir les centres d'innovation. Nous espérons ainsi explorer en détail le processus qui a mené à leur création, leurs caractéristiques particulières, ainsi que leur rôle dans le paysage innovant québécois. Nous espérons que ces efforts de mise au clair des politiques d'innovation et de leurs impacts pourront aider les praticiens à naviguer les eaux parfois troubles du développement économique innovant au Québec.